

Resybrid CP

Colle hybride, pour le collage de parquets, sans isocyanate, sans solvant. Colle monocomposant, à base d'élastomère hydrique pour le collage des parquets en bois massif ou contrecollé.



Rating 3

1. Polymérisation rapide
2. Forte adhérence pour tous les types de parquet
3. Élastique
4. Compense les irrégularités du support
5. Compense les mouvements du bois
6. Adaptée aux sols chauffants
7. Réduit les vibrations
8. Atténue les bruits d'impacts
9. Faible teneur en COV

- × Regional Mineral $\geq 30\%$
- × VOC Very Low Emission
- ✓ Solvent ≤ 5 g/kg
- ✓ Low Ecological Impact
- ✓ Health Care

Domaines d'application

→ Destination d'utilisation

Collage à la spatule crantée sur supports plans des parquets de toutes essences de bois, parquet en bois massif jusqu'à 180 mm de largeur, parquet multicouches.

Colle adaptée à la pose des parquets sur sols chauffants (collage en pleine surface obligatoire). Resybrid CP est très facile à appliquer à la spatule crantée, avec une excellente tenue des sillons. Bois exotiques ou gras et bois traités thermiquement.

Pour les parquets massifs de grandes dimensions, planches longues, larges et épaisses, afin de garantir la durabilité du collage, portez une attention particulière à la mise en œuvre. Pour assurer un bon contact entre la colle et le parquet, appliquez une plus grande quantité de colle et effectuez une phase de préchargement (25 à 30 kg pour 4 m²) afin d'assurer un contact parfait entre le parquet et le support jusqu'à complète polymérisation de l'adhésif.

Mode d'emploi

→ Préparation des supports

Le support et sa préparation doivent être conformes aux exigences du DTU 51.2 (NFP 63-202).

Le support doit être sec, cohésif, propre, homogène, exempt de particules non ou peu adhérentes, de laitance friable, de rouille, de bitume, de silicone, d'anciennes colles, de graisse, de produit de cure ou de décoffrage, de cire, de produits d'entretien ou liquides...

Le support ne doit pas présenter de parties saillantes. Le support doit être dépoussiéré par aspiration pour être exempt de poussière.

Le dallage ou le plancher ne doit pas être susceptible d'exposer le parquet à des remontées ou infiltrations d'humidité sous quelque forme que ce soit. Pour les dallages béton sur vide sanitaire, sur terre-plein ou dalle portée, il est recommandé de mettre en œuvre une barrière anti-remontée d'humidité (cuvelage ou couche anti-capillarité selon le cas).

Le défaut de planéité des supports ne doit pas être supérieur à :

- 1 mm de flèche maximale sous le réglet de 20 cm

- 5 mm de flèche maximale sous une règle de 2 m

La siccité du support doit être contrôlée à l'aide d'une Bombe à Carbone. Les humidimètres à pointe ou à contact peuvent être utilisés à titre d'orientation.

L'humidité maximale du support doit être :

- 3% H.R. pour un sol à base de liants hydrauliques

- 0,5 % H.R. pour une chape à base de sulfate de calcium

Cas particulier d'une pose sur sol chauffant

Pour une pose sur sol chauffant, le séchage naturel du support doit être complété par une mise en température de l'installation de chauffage et son maintien pendant au moins trois semaines avant la pose du parquet. Le chauffage doit être interrompu 48 h avant l'application de l'enduit de lissage et la pose du parquet. Prévoir un chauffage d'appoint. L'installation de chauffage ne doit être progressivement remis en route qu'une semaine au moins après la pose du parquet.

L'humidité maximale des supports pour pose sur sol chauffant doit être:

- 2% H.R. pour un sol à base de liants hydrauliques

- 0,5 % H.R. pour une chape à base de sulfate de calcium

Pour la préparation des supports utiliser EP21, suivant les indications de la fiche technique correspondante.

→ Application

Conformément au DTU 51.2, la température des locaux, du support (dalle) et de la colle doit être au minimum de +15 °C lors de la mise en œuvre et pendant toute la durée de polymérisation de la colle.

Dans le cas d'une pose sur sol chauffant, le support devra être à une température d'environ +20 °C lors de la mise en œuvre et pendant toute la durée de polymérisation de la colle. La mise en œuvre ne peut se faire que si l'air ambiant est à un état hygrométrique compris entre 45 et 65 %. L'humidité ambiante du local au moment de la pose doit être aussi proche que possible de celle du local à l'utilisation. Les parquets devront être stabilisés à une humidité correspondant à celle des locaux où ils seront mis en œuvre. Respecter les règles de pose du DTU 51.2 et

Mode d'emploi

les recommandations du fabricant de parquet. Utiliser des calles afin de respecter les joints périphériques (8 mm minimum et 0,15% des plus grandes dimensions à couvrir). Les éléments de parquet ne doivent pas se trouver en contact avec les maçonneries ou tout obstacle fixe. Ouvrir l'angle de la poche aluminium et verser de la colle sur le support. Refermer la poche en la pliant sur elle-même tout en chassant l'air. Répartir la colle sur le support à raison de 1000 à 1400 g/m² à l'aide d'une spatule crantée B12 tenue perpendiculairement au sol. Encollée une largeur maximum d'environ 50 cm pour faciliter le travail de pose et de marouflage du parquet. Le parquet doit être posé sur la colle fraîche avant la formation de peau de la colle. A défaut, éliminer la colle ayant fait la peau et appliquer de la colle fraîche.

Maroufler les lames de parquet pour bien écraser les sillons de la colle et obtenir un bon transfert sur l'envers du parquet. Vérifier régulièrement le transfert au dos des lames sur toute leur longueur. Si besoin recharger en colle. Serrer les lames à l'aide d'un maillet. Dans le cas de lames avec une planéité irrégulière, il est nécessaire de contraindre le contact de la lame avec la colle en mettant en charge les lames jusqu'au séchage complet de la colle.

- Nettoyage
- Nettoyer les outils, les mains et les débordements de produits frais à l'aide de lingettes nettoyantes Fast Clean. Le produit polymérisé s'élimine par grattage ou ponçage.
- La mise en service des locaux doit se faire minimum 48 h après l'application. Le temps de séchage dépend de la température, de l'humidité ambiante et de la porosité du support.

TESTS	
EUROFINS	Test d'émission COV total selon GEV. Emissions de VOC après 10 jours inférieures à 500 µg/m³
Certificat FCBA	Evaluation à l'aptitude à l'emploi d'une colle à parquet

Certifications et labels



* Émission dans l'air intérieur Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Données techniques selon Norme de Qualité Kerakoll	
Poids spécifique	1,65 g/cm³
Consommation	de 1 000 g/m² à 1 400 g/m²
Température d'application	+15 °C / +40 °C
Température de service	-20 °C / +80 °C
Temps de formation de peau	≈ 70' (+23 °C, +50% H.R.)
Vitesse de polymérisation	≥ 3 mm / 24 h (+23 °C, 50% H.R.)
Ouverture à la marche	après 24 h
Prise définitive	après 48 h
Ponçage et vernissage	après 72 h
Conservation	≈ 18 mois dans l'emballage d'origine non ouvert et à l'abri de l'humidité
Emballage :	
- seau	3 poches aluminium de 5 kg par carton / 40 cartons par palette
Mesure des caractéristiques à une température de +23 °C, 50% H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions spécifiques de chantier : température, ventilation, absorption du support et du revêtement posé.	

Tableau couleurs	
Chêne	
Ces teintes sont purement indicatives.	

Avertissements

- Produit à usage professionnel
- conserver dans un local aéré à une température maximum de +30 °C
- consulter la fiche de données de sécurité
- pour tout ce qui n'est pas prévu, consulter le Kerakoll Worldwide Global Service +33 (0) 4 72 89 06 80 – globalservice@kerakoll.com

Les données relatives aux Rating se réfèrent au GreenBuilding Rating Manual 2013. Ces informations ont été mises à jour au mois de juin 2024 (réf. GBR Data Report – 06.24). Elles pourraient être sujettes à des intégrations et/ou des variations dans le temps de la part de KERAKOLL SpA. Pour connaître les éventuelles actualisations, consulter le site www.kerakoll.com. KERAKOLL SpA n'est donc responsable de la validité, de l'actualité et de la mise à jour de ses informations que si elles proviennent directement de son site. La fiche technique repose sur nos dernières connaissances techniques et de mise en œuvre. Toutefois, dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, elles représentent des indications de caractère général qui n'engagent en aucune façon notre société. Par conséquent, il est conseillé d'effectuer un essai préalable afin de vérifier l'aptitude du produit à l'utilisation prévue.